

Directeur Général

Le directeur général veille à la cohérence, à l'efficacité et à la fluidité du fonctionnement quotidien de l'association. Il coordonne les différents secteurs (technique, administratif, financier, disciplinaire, logistique) afin d'assurer une mise en œuvre harmonieuse des orientations décidées par le conseil d'administration. Il agit comme pivot exécutif entre les membres du CA et les responsables de l'organisation.

1. **Coordination organisationnelle :**
 - a. Assurer le suivi et la coordination entre les différents comités/directeurs.
 - b. S'assurer que les activités se déroulent conformément aux règlements et décisions du CA.
2. **Suivi opérationnel :**
 - a. Veiller à ce que les échéanciers et les tâches soient respectés par chaque responsable de poste.
 - b. Superviser la mise en œuvre des projets structurants de l'association.
3. **Support stratégique :**
 - a. Apporter un soutien aux membres du CA et aux directeurs dans l'organisation de leurs mandats.
 - b. Proposer des améliorations de processus, de structure ou d'outils de gestion.
4. **Lien entre l'exécutif et l'opérationnel :**
 - a. Être un point de référence pour toute question administrative, sans doubler le travail du secrétaire ou du registraire.
 - b. Gérer les urgences transversales et aider à la prise de décisions rapides dans le cadre défini par le CA
5. **Communication interne :**
 - a. Favoriser la circulation de l'information entre les membres du CA et les directeurs.
 - b. Tenir à jour un tableau de bord des suivis, des dossiers en cours et des échéances critiques.
6. **Gestion des ressources humaines bénévoles :**
 - a. Participer au recrutement, à la formation et à la gestion des bénévoles pour les fonctions administratives.
 - b. Maintenir un environnement de travail collaboratif et efficace au sein de l'équipe administrative.

Qualités clés pour le rôle

1. **Sens de l'organisation et de la planification.**
2. **Excellentes habiletés de communication.**
3. **Capacité à résoudre des problèmes de manière transversale.**
4. **Diplomatie, neutralité et capacité d'analyse.**
5. **Autonomie et jugement.**

Importance du rôle

Le DG agit comme un chef d'orchestre : il ne joue pas chaque instrument, mais veille à ce que tous soient bien accordés. Il permet de soulager le président de tâches opérationnelles, tout en s'assurant que chaque secteur progresse en cohérence avec les objectifs de l'association. C'est un rôle de leadership d'exécution.